

Présent-e-s : Cf. Enseignant-e-s présent-e-s Fichier Excel ci-joint + Rémi Peloux, Luc Bonnet (CPD EPS), Quentin Willem, Nicolas De Saint Jean et Sébastien Chataing (Adjoint Délégué USEP69) et Ervin Tursic (Délégué USEP69).

Tour de table, présentation des présent-e-s.

BILAN rapide du projet « Foot à l'école 2018 »

- 2 rencontres prévues au plan départemental : 2 réalisées à 10 et 12 classes ;
- 2 lauréats départementaux participant au concours National récompensés + écoles investies dans le projet.

Projet « Foot à l'école » 2019 en perspectives Coupe du monde féminine 2019 en France et à Lyon

- Présentation du projet National (module d'apprentissage obligatoire, prêt du kit pédagogique ou pas, inscription à la rencontre ou pas, concours National).
- Point inscriptions des classes sur le site officiel (obligatoire pour les classes USEP participantes à la rencontre USEP 69, vérification des données pour chaque classe inscrite).

Précisions sur le concours (cf règlement ci-joint) et modalités de prêt matériel Kits :

- Fin du dépôt des productions en version numérique au plus tard le 20 mars auprès votre Délégation USEP 69 à etursic@usep69.org . Ces mêmes productions devront être apportées le jour de la rencontre ; elles seront exposées.
- Le jury départemental se réunira le 22 mars 2019 pour faire suivre les productions retenues à l'échelon National.
- Pour bénéficier du prêt de matériel, il faut contacter Rémi Peloux au District remi.peloux@lyon-rhone.fff.fr et prévenir votre CPC EPS de la mise en place d'un module d'apprentissage ; le transport de ce matériel s'organise d'un commun accord entre vous, le District et votre CPC EPS.
- Ce matériel devra être restitué au District dans le même état (fiche inventaire) dès la fin du module d'apprentissage et au plus tard la semaine de la rencontre USEP.

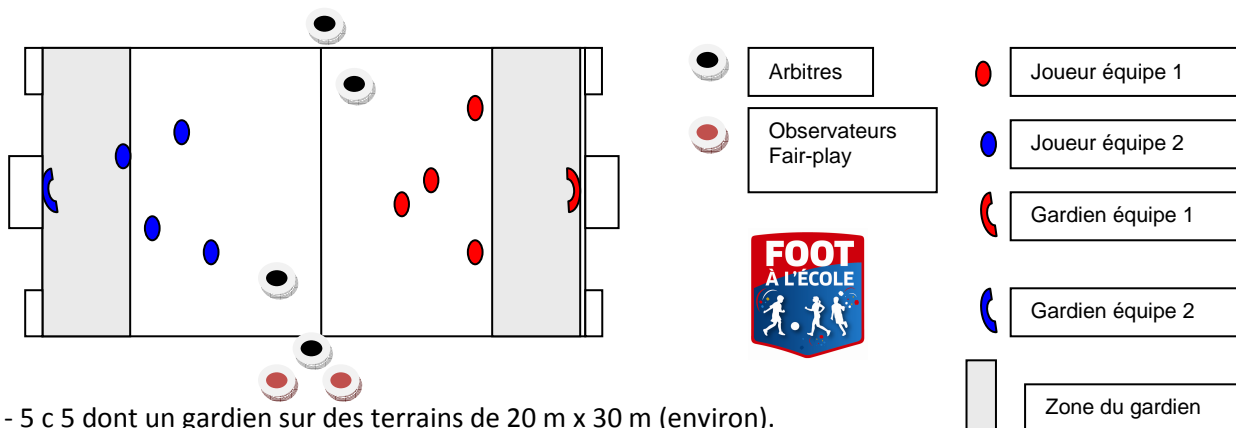
Contenus de la rencontre sportive USEP

➤ Horaires :

- 09h15-09h45 = accueil sur le site, s'installer et répartition des équipes par poule
- 09h45-10h00 = rassemblement - consignes
- 10h00 = lancement de la rencontre sportive et culturelle
- 10h10-11h10 = 1^{er} créneau partie culturelle / Rencontre sportive
- 11h15-12h15 = 2^{ème} créneau partie culturelle
- 12h15-13h00 = 12h30-13h15 = repas tiré du sac
- 13h00-13h15 = rassemblement, régulation, puis lancement de l'après midi;
- 13h20-14h20 = 1^{er} créneau partie culturelle / Rencontre sportive
- 14h25-15h25 = 2^{ème} créneau partie culturelle
- 15h30-15h45 = rangement, rassemblement, clôture de la rencontre.
- 15h45 = retour dans les écoles.

Dispositif rencontre sportive (exemple d'un terrain):

- 8 terrains : 1 terrain par poule.



- 5 c 5 dont un gardien sur des terrains de 20 m x 30 m (environ).
- 3 Cibles : une cage de 3 m (Kit Mon Euro 2016) et 2 petites cages de 1,5 m sur les côtés.

Arbitrage :

Le partenariat avec l'UNSS est à confirmer (section foot Collège Valdo à Vaulx en Velin, M. Aurélien Berger).
L'arbitrage s'effectuera par les enfants de l'équipe définie dans la rotation des matchs avec le tutorat de l'enseignant responsable de la poule et des enfants de l'UNSS (avec un sifflet pour prendre le relai si besoin).
Dispositif arbitrage : 2 arbitres sur le respect des règles de jeu avec un sifflet chacun ; 2 arbitres pour le suivi du permis fair-play et 1 à 2 arbitre(s) détenteur des cartes du « jeu coopératif » qui se tiennent en dehors du terrain.
Des enfants volontaires d'une 4^{ème} équipe sont également dédiés au secrétariat (comptabilité des points sur la feuille de match en lien avec les arbitres et l'adulte responsable de la poule).

Transport des classes : organisé par le responsable du secteur en lien avec le Délégué USEP69 et cofinancement District foot 69 – Comité USEP 69.

Rôle des parents : ne pas donner un rôle à responsabilité pédagogique. Un parent référent par équipe pour la gestion en dehors du terrain (passage aux toilettes, respect des règles de vie,...).

Rôle de l'enseignant : chaque enseignant sera responsable d'un ou deux terrain(s) ou de l'un des deux ateliers sur la partie culturelle.

Matériel : listing à préciser entre le Comité USEP 69 et le District de foot. Les enseignants doivent apporter le matériel habituel dans le cadre des rencontres USEP de sport collectif.

➤ **Partie sportive : présentation du « Défi coopératif ».**



LE TOURNOI COOPÉRATIF

Constitution des équipes : Equipes mixtes (2 F/ 2G par équipe)/d'un niveau homogènes entre elles (A, B, C, D).

Durée des matchs = 9 min pour poule de 5 équipes et 12 min pour les poules à 4 équipes (sans arrêt du chrono, sans mi-temps).

Comptabilité des points sportifs et de fair-play sur la feuille de match :

1 point la défaite ; 2 point le match nul et 3 points la victoire.

Les points de fair-play s'additionnent aux points sportifs.

Connaissance du résultat par poule sans annoncer au micro un classement sportif par classe en fin de rencontre !

Par contre, un diplôme de participation par classe et valorisation des équipes les plus fair-play par un diplôme.

« **Permis fair-play** » : 2 élèves de l'équipe qui arbitre observent les comportements des 2 équipes qui jouent et note à chaque match sur la feuille prévue à cet effet le fair-play des équipes.

1 mauvais comportement constaté = 0 pt de Fair-play !

Poule de 4 : 6 ou 9 points = Diplôme de « Fair-play Gérard Perret »

Poule de 5 : 9 ou 12 points = Diplôme de « Fair-play Gérard Perret »

Un joueur conteste l'arbitrage (de manière répétée et/ou véhémence).	
Un joueur manque de respect envers ses adversaires ou ses coéquipiers (brutalité, insulte, menace).	
Un joueur n'accepte pas de perdre (énervement, quitte le terrain, jette sa chasuble).	
Un joueur ne serre pas la main aux joueurs de l'autre équipe et aux arbitres en fin de match.	

Utilisation des cartes « coup de pouce » / « coup d'éclat » :

Les cartes sont tenues par l'un des arbitres qui se présente au milieu du terrain à chaque fois qu'il y a 2 buts consécutifs pour la même équipe. Il propose au capitaine de l'équipe qui vient de marquer de choisir une carte coup d'éclat et au capitaine de l'équipe qui vient d'encaisser le 2^{ème} but de choisir une carte coup de pouce.

Ce dernier doit, en concertation avec son équipe, choisir l'une des 2 cartes (coup de pouce pour son équipe ou coup d'éclat pour l'autre équipe) et de lire cette carte à voix haute pour que l'ensemble des acteurs entendent la nouvelle règle qui s'appliquera. La carte s'applique durant tout le reste du match et peut se cumuler avec une autre carte. L'arbitre quitte le terrain, met la carte choisie de côté et le jeu reprend.

Ce procédé ne devra pas prendre plus de 45 secondes à partir du moment où les enfants connaîtront bien les 8 cartes et auront pratiqué ce dispositif lors du module d'apprentissage en EPS.

Attention : ne pas confondre le nombre de buts et le nombre de points !

En effet, un but dans la cage centrale vaut 2 points, mais les cartes n'interviennent qu'à partir du moment où 2 buts consécutifs sont marqués. Nous pouvons donc déjà avoir 2, 3 ou 4 points de marqués au moment de la première proposition des cartes.

Rappel des règles du jeu :

- ▶ 1 but marqué dans la grande cage centrale vaut 2 points, dans une petite cage 1 point.
 - ▶ Sortie en touche : adversaires à 4 m. Remise en jeu au pied sur une passe ou sur une conduite de balle à l'endroit de la sortie.
 - ▶ Sortie de but : remise en jeu à la main par le gardien.
 - ▶ Coup de pied de coin : adversaires à 4 m. Remise en jeu au pied sur une passe.
 - ▶ Faute de jeu : adversaires à 4 m. Remise en jeu au pied sur une passe à l'endroit de la faute.
 - ▶ Après chaque but : changement des gardiens des 2 équipes. Pour l'équipe qui marque, le buteur devient gardien.
 - ▶ Remplacement : toutes les deux minutes, en suivant le roulement préétabli avec l'enseignant(e), gardien compris si pas de but.
 - ▶ Gardien : pas de dégagement au pied. Interdiction de positionner 2 joueurs de champ fixes devant les petites cages.
- **Partie culturelle et citoyenne : durée 50min par atelier**

Les classes seront réparties équitablement en début du 1^{er} créneau d'atelier de la manière suivante :

- Les enfants des différentes classes seront mélangés afin d'obtenir des petits groupes de 4 à 6 élèves (5') ;
- Un premier temps sera laissé aux enfants pour faire connaissance, se donner un nom d'équipe (5') ;
- La moitié des équipes débiteront par l'atelier 1 et l'autre moitié par l'atelier 2. Rotation au bout de 50 minutes.

Chaque enseignant-e-s doit préconcevoir la division de sa classe en 12 binômes / trinômes selon l'effectif de classe afin de gagner du temps au moment de la constitution des équipes.

Atelier 1 :

- Visite de l'exposition : présentation de son exposition aux autres membres du groupe et réponse au quizz (35') ;
- Corrections en plénière (15') ;

Exposition de productions culturelles sur le thème : « Le football : une activité pour l'égalité »

Il s'agira d'expliciter les attitudes et comportements souhaités pour le supporter, sur et en dehors des terrains, et de démontrer par des encouragements le soutien à l'Equipe de France pour la coupe du monde Féminine 2019. Venir le jour de la rencontre avec vos productions. Cadre non défini : liberté pédagogique.

Cette expo sera mise en place sous des barnums (3 x 3) sur des cordes suspendues ou grilles métalliques support ou tables et /ou projection des versions numériques (si besoin).

Constitution du Quiz « productions culturelles » : l'enseignant communiquera 2 à 3 questions / réponses portant sur les productions réalisées en classe au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à etursic@usep69.org.

Ce quizz sera utilisé comme support de lecture des productions.

Atelier 2 :

« GOLF Foot ».



Questions diverses :

- Pour la mise en place de votre cycle d'apprentissage en EPS, le document pédagogique de référence est disponible sur le site de l'USEP 69, rubrique « documents pédagogiques » ;
- Les conditions de sollicitation d'un Educateur de club qualifié (carte pro + participation à la formation dispensée par la Ligue FFF) ; une dotation en matériel sera remise aux écoles ayant participé à l'ensemble du projet « Foot à l'école » ; fiches pédagogiques transdisciplinaires disponibles sur le site.
- Il y aura une phase régionale du projet à Lyon le 28 mai pour 4 classes du 69 sélectionnées.

Pour l'équipe d'organisation
Ervin Tursic, Délégué USEP 69